



ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE



Identification des Besoins
en Compétences des Entreprises



DÉCLINAISON
SPÉCIALE POUR LES
PROFESSIONNELS
SUR LE CHAMP DE
LA FORMATION



FOCUS COMPÉTENCES Couvreur

CODE ROME : F1619 - Couvreur/couvreuse

Date de parution : Décembre 2024



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

UN QUESTIONNAIRE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Nous avons besoin de vous pour nous améliorer et être au plus proche de votre besoin !

Après la publication du premier Focus Compétences consacré au métier de couvreur, nous avons décliné ce format en **deux nouvelles versions adaptées** aux besoins spécifiques :

- L'une destinée aux **acteurs du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)**,
- L'autre conçue pour les **professionnels du champ de la formation**.

Ces déclinaisons ont été conçues en étroite collaboration avec des acteurs de terrain tels que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), Avenir Actif et l'Association Régionale des Missions Locales (ARML), dans le but de répondre au mieux aux attentes spécifiques identifiées.

Dans une démarche d'amélioration continue, nous souhaitons aujourd'hui aller encore plus loin en recueillant vos avis. Votre retour d'expérience nous permettra de mieux comprendre vos besoins et de perfectionner nos futures publications.

Pour cela, nous vous invitons à répondre à un court questionnaire, accessible via le lien ou le QR code ci-dessous.

Votre avis compte : contribuez activement à l'évolution de nos productions pour qu'elles soient toujours plus pertinentes et adaptées à vos enjeux.

Merci pour votre collaboration !

RÉPONDRE À L'ENQUÊTE



Accédez à l'enquête



SOMMAIRE

SOMMAIRE

- ▶ UN **QUESTIONNAIRE** POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS P.2
- ▶ LES COUVREURS EN RÉGION & LE MARCHÉ DU TRAVAIL..... P.4
- ▶ L'ANALYSE DE **L'OFFRE DE FORMATION**..... P.6
- ▶ **ENJEUX ET PERSPECTIVES** DU MÉTIER P.7
- ▶ ANALYSE **DES COMPÉTENCES REQUISES**
PAR LES EMPLOYEURS P.9
- ▶ COUVREUR : QUELLES **COMPÉTENCES POUR 2030** ?..... P.11
- ▶ ANALYSE DES **ÉCARTS DE COMPÉTENCES** ENTRE LA
FORMATION ET LES BESOINS DES EMPLOYEURS P.12
- ▶ **MÉTHODOLOGIE** ET SOURCES..... P.13

LES COUVREURS EN RÉGION & LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le **couvreur**, identifié par le code ROME F1619 est un artisan du bâtiment qui intervient après la mise en place de la charpente pour poser les matériaux de couverture, tels que les tuiles, les ardoises, le zinc ou le chaume. Il peut également effectuer des travaux de réparation, d'isolation ou de rénovation.

Il est responsable de l'étanchéité et de la protection des toits, qui sont des éléments essentiels d'une construction.

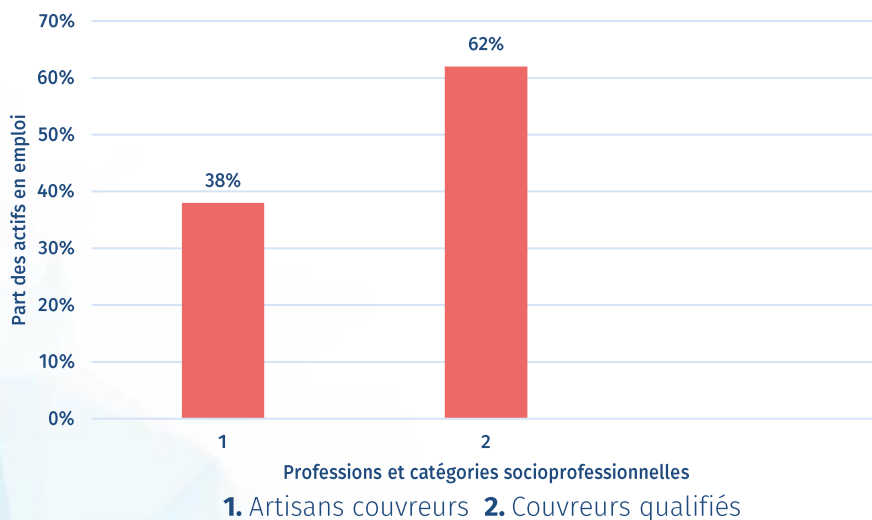
Le métier de couvreur se décline en différentes appellations, principalement selon le matériau utilisé.

Selon les données de l'Insee de **recensement de la population de 2020**, les couvreurs comptent **3379** actifs en emploi dont **62% de couvreurs qualifiés** et **38% d'artisans couvreurs**.

La majorité des actifs en emploi sont **salariés (62%)**. Les actifs **non-salariés indépendants** et les **non-salariés employeurs** représentent chacun **19%**.

Part des actifs en emploi selon les professions et catégories socioprofessionnelles pour la famille professionnelle des Couvreurs (B2Z44)

Source : Insee – Recensement de la population 2020



Les principales caractéristiques des actifs en emploi

- ▶ **Près de 55%** ont un **contrat à durée indéterminée**, contre 76% pour l'ensemble des actifs, tous métiers confondus.
- ▶ **Les actifs travaillant à temps plein représentent 98%**, soit 14 points de plus que la moyenne régionale (85%).
- ▶ La répartition des hommes et des femmes parmi les actifs est **très déséquilibrée dans la région, avec 99,3% d'hommes contre 0,7% de femmes**. Cette répartition diffère grandement de celle de l'ensemble des professions dans la région, où les femmes représentent 48,4% et les hommes 51,5%.
- ▶ **65% des actifs en emploi ont entre 25 et 49 ans**, ce qui dépasse la moyenne régionale pour tous les actifs (58%). La part des **seniors** (âgés de 50 ans et plus) représente **près de 25%**, contre 34% pour l'ensemble des actifs de tous les métiers en région.
- ▶ Plus de 62% **ont un niveau CAP, BEP**. **12%** des couvreurs **n'ont aucun diplôme** (pas de scolarité ou arrêt à la fin de collège), contre un peu plus de 8% pour l'ensemble des actifs de la région.



Le secteur d'activité des travaux de construction spécialisés est le premier secteur employeur des couvreurs en région (88,7%)



Les hommes représentent 99% des actifs

Les qualifications

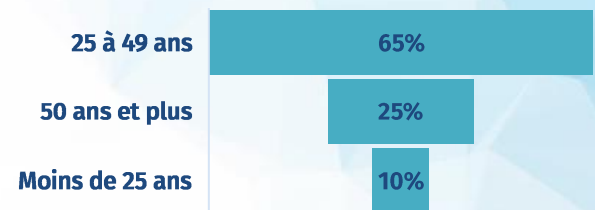
La **main-d'œuvre qualifiée** domine parmi les demandes d'emploi pour les métiers de la pose et restauration de couvertures.

44% des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier **en pose et restauration de couvertures** exerçaient auparavant un poste **d'ouvriers qualifiés**. Les autres qualifications de demandeurs d'emploi pour ce métier incluent **les ouvriers spécialisés-maîtrises (36%) et les employés qualifiés (19%)**.

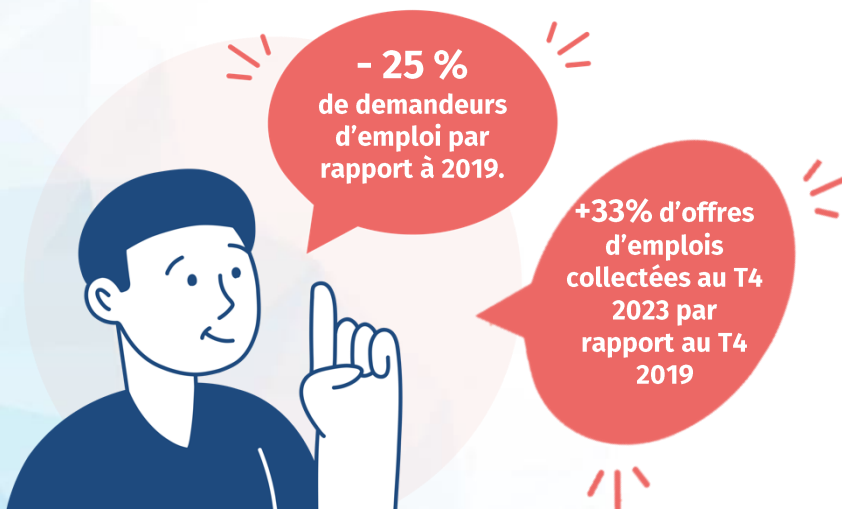
Ces chiffres indiquent **une similarité dans la répartition** des qualifications des demandeurs d'emploi pour le métier de la pose et restauration de couvertures **entre la région Centre-Val de Loire et la France métropolitaine (40% d'ouvriers qualifiés, 31% les ouvriers spécialisés-maîtrises et 23% d'employés qualifiés)**.

Age en 3 tranches des couvreurs en région Centre-Val de Loire

Source : Insee - Recensement de la population, 2020

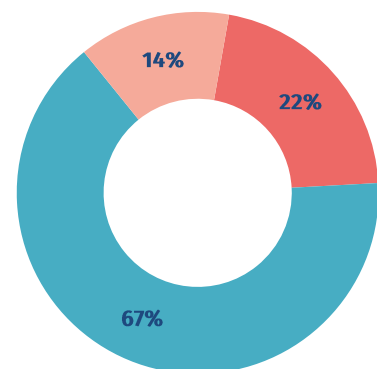


Quelques chiffres sur les demandeurs d'emploi



Répartition des demandeurs d'emploi par tranches d'âge en région Centre-Val de Loire

Source : DEFM déc. 2023 - Catégories A, B, C, France Travail



■ Moins de 25 ans ■ De 25 à 49 ans ■ 50 ans ou plus

Couvreur : un métier porteur en Centre-Val de Loire

En 2023, le nombre d'offres d'emploi collectées a augmenté de 33% par rapport à 2019, pour atteindre un **total de 160 offres au quatrième trimestre**. Plus de la moitié de ces offres (**56%**) concerne des **contrats à durée indéterminée**.

Les difficultés de recrutement pour ce métier ont atteint un niveau record en 2022, avec 95% des entreprises rencontrant des difficultés à trouver des candidats qualifiés.

La tendance se poursuit en 2023, avec 92% des recrutements jugés difficiles, soit 5 points de plus que la moyenne nationale (86%).

Source : BMO 2023, Métiers en tension - Couvreurs 2022, France Travail & Dares

L'ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION

Chiffres clés sur la formation en région

En 2022, la région Centre-Val de Loire a enregistré 3 386 inscriptions en formation initiale (du niveau CAP au niveau BTS), en voie scolaire et en apprentissage, pour les métiers du gros œuvre du bâtiment, dont 414 inscriptions pour les métiers de la couverture.

Cela représente une augmentation de 6% par rapport à 2019, année qui comptait 3 186 inscriptions.

Le nombre d'inscrits pour le métier de couvreur a augmenté de 12% par rapport à 2019 (366 inscriptions).

Cette augmentation reflète les efforts des organismes de formation, des professionnels et de la région pour valoriser le métier de couvreur et contribuer à son attractivité. Cette valorisation passe notamment par la série de conférences "Instants Métiers" organisées par le conseil régional.

La conférence sur le métier de couvreur-zingueur organisé à la fin de l'année 2022 a permis de faire découvrir aux jeunes les nombreuses facettes de ce métier, ses atouts et ses débouchés.

Par ailleurs, la région Centre-Val de Loire s'engage dans la rénovation énergétique des bâtiments, ce qui stimule la demande en couvreurs pour l'installation de toitures et d'autres éléments d'isolation.

Il existe différentes formations pour devenir couvreur. La formation la plus courante est le CAP couvreur, avec 81% des inscrits en 2022 en formation initiale et en apprentissage.



La formation initiale qui cumule le plus d'inscrits à la rentrée 2022 en région :

- **CAP COUVREUR, avec 81% des inscrits dont 75% en apprentissage**, permet d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir sur les toitures de tous types de bâtiments, pour des travaux neufs, de rénovation, d'entretien, de réhabilitation ou de réparation.

Dans l'ensemble, 94% des inscrits ont choisi l'apprentissage en 2022.

Les formations en apprentissage pour les métiers de la couverture ont enregistré une croissance de 7% par rapport à 2019 (87%). Ceci se traduit par une augmentation notable du nombre d'apprentis, passant de 318 en 2019 à 388 en 2022.

Ce choix massif en faveur de ce type de formation souligne l'importance de la pratique et de la mise en situation réelle pour les métiers manuels.

Focus sur la formation continue !

En 2023, **48 places de formation au métier de couvreur ont été financées**. Le programme régional **Parcours métiers** a permis le financement de 40 places, soit plus de **83% des formations**.

4 places supplémentaires ont été financées par des fonds privés (particuliers ou entreprises), représentant 8% du total. 4 contrats de professionnalisation (8%) complètent ce dispositif.

Parmi les formations financées, le **Titre Professionnel Couvreur Zingueur** est celui qui concentre le plus grand nombre de places, soit 44 places, dont 36 financées par Parcours Métiers.

Il convient de noter que le nombre de places financées en 2023 a baissé de 37% par rapport à **2021, année où 76 places avaient été financées** pour la formation continue des couvreurs

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MÉTIER

Le métier de couvreur est important car il contribue à la qualité et à la durabilité des bâtiments. Il est également en pleine expansion, avec de nombreuses opportunités d'emplois à la clé.

D'après la dernière enquête Besoins en Main d' Œuvre (BMO) de 2023, parmi les 890 projets de recrutement prévus pour cet emploi, 92% s'annoncent difficiles pour les employeurs.

Pénurie de main-d'œuvre dans les métiers du gros œuvre du bâtiment : un défi majeur pour le Centre-Val de Loire à court et moyen terme

Le secteur du gros œuvre du bâtiment en Centre-Val de Loire est confronté à une forte tension sur le marché du travail, qui devrait perdurer à court et moyen terme. Cette situation est due à plusieurs facteurs :

- **La pénibilité du métier** et les conditions de travail jugées très difficiles dissuadent certains candidats.
- **Sorties de formation** : le nombre de jeunes diplômés en bâtiment ne suffit pas pour combler les besoins du marché. L'attractivité des formations, notamment celles préparant aux métiers du gros œuvre comme la couverture est faible (Source : Octopilot, <https://octopilot.pro/>).
- **Mobilité géographique** : certains actifs quittent la région pour trouver des opportunités ailleurs.
- **L'intensité d'embauche** qui reflète le besoin fort et continue en main d'œuvre.
- **Départs à la retraite** : si le métier recrute majoritairement des actifs de moins de 50 ans, l'arrivée à l'âge de la retraite d'un nombre important de travailleurs expérimentés crée des déficits de compétences difficiles à combler.

Le métier de couvreur particulièrement touché par cette pénurie

Selon une enquête réalisée en 2022 par la Cellule économique régionale de la Construction (CERC) Centre-Val de Loire, 70% des besoins en nouvelles ressources concernent les métiers de couverture.

Projections et besoins chiffrés

Selon le scénario central de la DARES, la région Centre-Val de Loire aura besoin de pourvoir en moyenne entre 400 et 500 postes d'ouvriers qualifiés du gros œuvre chaque année jusqu'en 2030. Près de la moitié de ces recrutements concerneront les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret

A l'échelle nationale, entre 170 000 et 250 000 emplois supplémentaires seront nécessaires dans le domaine de la rénovation énergétique d'ici 2030. Ce contexte favorable s'accompagne d'une évolution nécessaire des compétences pour certains métiers, dont celui de couvreur.

L'étude de l'observatoire des métiers du BTP (2021), qui analyse les mutations dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences, **classe le métier de couvreur parmi ceux qui nécessitent une évolution des compétences.**

L'arrivée de la réglementation environnementale 2020 (RE2020), avec son exigence de développer le photovoltaïque, aura un impact important sur ce métier. Les couvreurs devront désormais s'adapter à l'installation d'équipements solaires en toiture. Cette évolution pourrait ouvrir la voie vers une spécialisation en tant qu'installateur photovoltaïque.

Les objectifs fixés par **la Stratégie Nationale Bas Carbone** (introduite par la loi de transition énergétique pour la croissance verte) ont un impact majeur sur l'ensemble des métiers du bâtiment. Ils visent à **réduire de 50 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030** et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le secteur de la construction. Ainsi, les professionnels doivent **s'adapter aux pratiques de construction durable, axées sur l'efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux écologiques et la réduction des émissions de carbone.**

Cette initiative impliquera **une massification des projets de rénovation**, entraînant ainsi une augmentation de la demande de main-d'œuvre dans le secteur du bâtiment, notamment chez les couvreurs.

ENJEUX ET PERSPECTIVES DU MÉTIER

Un métier en mouvement : les transitions, vecteurs de changement pour le couvreur.

Les avancées technologiques et les préoccupations croissantes pour la durabilité des bâtiments ont engendré des changements majeurs dans le secteur de la construction, avec des transitions vers des **pratiques numériques** et **respectueuses de l'environnement**. Ces évolutions ont un impact considérable sur les métiers du gros œuvre, dont celui des couvreurs, qui doivent s'adapter à ces nouvelles exigences.

La transition digitale du bâtiment repose sur l'émergence de nouveaux outils digitaux et collaboratifs. Elle se traduit entre autres par des améliorations opérationnelles et une meilleure prévention des risques d'accidents. La **géolocalisation des données**, par exemple, permet de déterminer les zones à risque sur un chantier et de localiser un ouvrier blessé.

Les semelles connectées sont utilisées pour améliorer le confort et la sécurité des ouvriers en détectant les chutes et en émettant une alerte géolocalisée pour demander des secours. **L'utilisation d'exosquelettes** est également en développement pour assister les ouvriers dans les tâches lourdes et délicates, prévenant ainsi les troubles musculosquelettiques.

La transition numérique a introduit également de nouveaux logiciels et outils numériques dans le domaine de la construction. **Les maçons, charpentiers et couvreurs doivent développer des compétences en utilisation de logiciels de modélisation et de planification de projets**. Ils doivent également apprendre à travailler avec des outils numériques tels que des scanners laser pour la collecte de données et la création de modèles numériques (ce dispositif de numérisation permet d'obtenir des mesures plus précises et d'anticiper sur les éventuelles complications dans les chantiers).

La transition écologique implique une évolution des métiers du bâtiment vers **des pratiques plus durables et économes en énergie**.

De nombreuses **alternatives écologiques et durables aux toitures traditionnelles** existent désormais, offrant des solutions performantes sur le plan énergétique et respectueuses de l'environnement (le chaume, les tuiles en terre cuite et l'ardoise, le bois, toitures végétalisées, toitures photovoltaïques, etc.). **Les couvreurs doivent se familiariser avec ces nouveaux matériaux** et doivent acquérir les compétences nécessaires pour mettre en œuvre ces matériaux de manière efficace tout en préservant l'environnement.

Les professionnels du bâtiment sont également de plus en plus sensibilisés **à la gestion des déchets et à l'économie circulaire**. Ils doivent être formés aux techniques de tri sélectif, de recyclage et de réutilisation des matériaux de construction. La capacité à minimiser les déchets et à adopter des pratiques durables est désormais un élément de compétitivité sur le marché.



La demande en installation de panneaux photovoltaïques (PV) sur les toitures explose, avec une intégration de plus en plus importante dans les bâtiments neufs. Cela ouvre de nouvelles opportunités pour les couvreurs qui peuvent se spécialiser dans ce domaine et évoluer vers le métier d'installateur photovoltaïque.

En plus des compétences clés du métier de couvreur, les compétences exigées pour l'installation des panneaux photovoltaïques sont :

- Connaissance en électricité et en électronique
- Respect des normes et réglementations en vigueur
- Capacité à collaborer avec d'autres professionnels du bâtiment

ANALYSE DES COMPÉTENCES REQUISES PAR LES EMPLOYEURS

Voici une analyse des compétences essentielles requises par les employeurs pour ce métier en région Centre-Val de Loire.

Connaissances techniques

- ▶ **Connaissances des règles et consignes de sécurité** : les couvreurs doivent être à jour sur les normes de sécurité en vigueur, ce qui inclut la réglementation spécifique au secteur du BTP, aux travaux en hauteur, à l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI), etc.
- ▶ **Connaissances en charpentes et ossatures bois** : il est essentiel de connaître les différents types de structures, cela inclut la compréhension des différents types de charpentes (traditionnelle, industrielle...), et la maîtrise des différents matériaux de couverture (ardoise, tuile, zinc, etc.).
- ▶ **Compétences en lecture de plan, de schéma** : il est nécessaire de savoir lire et interpréter des plans architecturaux ainsi que des schémas de toiture.
- ▶ **Compétences en techniques de soudure sur zinc** : il est important d'avoir une maîtrise approfondie des méthodes de soudage spécifiques au zinc, qui est un matériau largement utilisé dans le domaine de la construction, mais aussi une manipulation efficace des équipements de soudage.
- ▶ **Maîtrise des gestes et postures de manutention** : un couvreur doit être capable d'adopter des positions correctes du corps lors de la levée, du transport et de la pose de matériaux, minimisant ainsi les risques de blessures liées à des mouvements inappropriés.

Compétences douces Soft skills

Outre les compétences techniques spécifiques, les compétences douces, également appelées compétences comportementales, jouent un rôle important dans la réussite professionnelle. Voici une liste des plus recherchées par les employeurs :

Sens de l'ORGANISATION : capacité à planifier et à coordonner efficacement les tâches sur le chantier, en optimisant l'utilisation du temps et des ressources.

Travailler en ÉQUIPE : capacité à travailler en harmonie avec les autres professionnels du secteur de la construction, tels que les maçons ou les architectes.

AUTONOMIE : capacité à prendre des initiatives et à travailler de manière autonome lorsque cela est nécessaire.

ATTENTION AU DÉTAIL : grande rigueur et précision dans l'installation des matériaux, la mesure des dimensions et la détection des éventuels défauts.

ADAPTABILITÉ : capacité à s'adapter rapidement aux changements de plan ou aux situations inattendues.

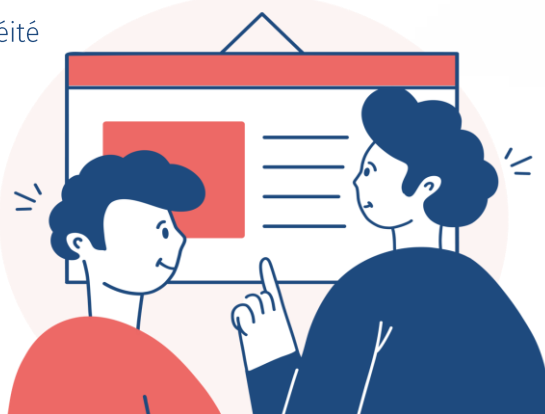
Domaines d'expertises recherchés par les entreprises

- ▶ Règles et consignes de sécurité
- ▶ Charpentes et ossatures bois
- ▶ Lecture de plan, de schéma
- ▶ Techniques de soudure sur zinc
- ▶ Gestes et postures de manutention
- ▶ Techniques de traçage



Les compétences techniques les plus recherchées par les entreprises

- ▶ Poser des tuiles, des ardoises, des tôles
- ▶ Réaliser la pose d'éléments de couverture
- ▶ Déposer une toiture, un revêtement existant
- ▶ Remplacer des chevrons
- ▶ Poser des matériaux isolants
- ▶ Poser les gouttières, chéneaux et tuyaux de descente
- ▶ Poser des supports de couverture
- ▶ Façonner les gouttières, chéneaux et tuyaux de descente
- ▶ Décharger des marchandises, des produits
- ▶ Définir l'emplacement des supports de couverture
- ▶ Réaliser un raccordement d'étanchéité
- ▶ Repérer les particularités du montage de la toiture d'origine
- ▶ Entretenir une surface, un sol
- ▶ Sécuriser une zone de chantier
- ▶ Monter un échafaudage
- ▶ Vérifier l'étanchéité d'un revêtement
- ▶ Reporter les repères de coupe et d'assemblage sur des pièces de construction
- ▶ Sécher les surfaces (toitures, terrasses, ...)



Pour répondre aux **exigences des entreprises** dans ce secteur, le couvreur doit maîtriser diverses compétences. Tout d'abord, il est essentiel qu'il puisse **poser différents types de revêtements** tels que les **tuiles**, les **ardoises**, et les **tôles**. La capacité à réaliser la pose d'éléments de couverture, à déposer une toiture existante, ainsi qu'à remplacer des chevrons est indispensable. Le couvreur doit également être compétent dans la **pose de matériaux isolants** pour garantir une isolation thermique efficace. Par ailleurs, la compétence de **repérer les particularités du montage de la toiture d'origine** est cruciale pour effectuer des travaux de rénovation adaptés.

Les employeurs sont à la recherche également de couvreurs compétents dans **l'installation de gouttières, de chéneaux et de tuyaux de descente**, ainsi que dans **la conception de supports de couverture**. Ces missions requièrent une grande précision et un savoir-faire avéré. De plus, il est essentiel de démontrer **une expertise significative dans le façonnage des éléments liés à l'évacuation des eaux pluviales**.

Enfin, **la réalisation de raccordements d'étanchéité** est une compétence très recherchée. La vérification régulière de l'étanchéité des revêtements et la réalisation des travaux de rénovations adaptés sont des compétences essentielles.

En dehors des aspects techniques, le couvreur doit être en mesure de **décharger des marchandises et de définir l'emplacement optimal des supports de couverture**.

L'entretien des surfaces, des sols, ainsi que la sécurisation des zones de chantier, incluant le montage d'échafaudages, font partie intégrante des responsabilités d'un couvreur compétent.

La **maîtrise de toutes ces compétences** assure non seulement la qualité des travaux de couverture, mais aussi **la sécurité et la durabilité des ouvrages réalisés**.

Il est important de noter que **les compétences techniques exigées** pour le couvreur peuvent varier considérablement en fonction **des matériaux requis par le code d'urbanisme** spécifique à chaque zone d'emploi.

Couvreur : quelles compétences pour 2030 ?

Nouveaux outils, nouvelles compétences :

- **La transition numérique** offre de formidables opportunités pour le secteur de la construction. Les métiers du bâtiment, y compris **la maçonnerie, la charpenterie et la couverture**, ont été influencés par l'émergence de technologies de construction numérique telles que la construction modulaire, l'impression 3D et la réalité augmentée. Les professionnels qui sauront s'adapter et développer les compétences clés seront les acteurs de l'avenir de ce domaine en pleine mutation.

Ces compétences clés sont :

- **Utiliser des logiciels de modélisation et de planification de projets :**

L'utilisation des outils numériques tels que des **scanners laser** pour la collecte de données et la création de modèles numériques (ce dispositif de numérisation permet d'obtenir des mesures plus précises et d'anticiper sur les éventuelles complications dans les chantiers).

- **Lire et à comprendre des modèles numériques**

- **Collaborer avec des systèmes automatisés tels que des machines à commande numérique** pour la découpe précise des éléments de construction

- **Utiliser la réalité augmentée pour la visualisation et la position précise des éléments.**

- **Se familiariser avec la gestion des données et l'utilisation de systèmes intégrés tels que le BIM (Building Information Modeling).**

Ces compétences leur permettent de collaborer de manière plus efficace avec d'autres professionnels du bâtiment, d'accéder à des informations précises et à jour, et de mieux planifier et coordonner les travaux.

- **Face** à l'urgence climatique, **la transition écologique** devient un impératif dans le secteur de la construction. Maçons, charpentiers et couvreurs doivent désormais s'appropriier les meilleures pratiques pour construire de manière écologique et économe en énergie. Cela implique de pouvoir :

- **Analyser les caractéristiques techniques d'une toiture** en vue de la conception d'une solution d'isolation ou de l'installation d'équipements solaires thermiques ou photovoltaïques
- **Identifier les matériaux durables et écologiques**, tels que le bois certifié, les matériaux d'isolation écologiques, les revêtements de toiture verts, etc
- **Travailler avec ces matériaux**, en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement et en veillant à minimiser l'impact carbone des projets de construction.
- **Installer, entretenir et réparer des systèmes d'énergies renouvelables** tels que les panneaux solaires, les éoliennes, les pompes à chaleur
- **Comprendre les principes de fonctionnement des systèmes d'énergies renouvelables**, des raccordements électriques, ainsi que la coordination avec d'autres corps de métier.
- **Maîtriser les pratiques de gestion des déchets** sur les chantiers de construction
- **Trier et recycler les matériaux.**

ANALYSE DES ÉCARTS DE COMPÉTENCES ENTRE LA FORMATION ET LES BESOINS DES EMPLOYEURS

L'analyse des compétences acquises par les programmes de formation du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et celles exigées par les employeurs dans le domaine de la construction, en particulier pour le métier de couvreur, révèle un décalage entre les besoins en compétences actuels et futurs et les compétences acquises à l'issue des formations.

Le secteur de la **construction** est en pleine mutation, marqué par des **transitions majeures : numérique, énergétique et écologique**. Ces changements induisent de nouveaux besoins en compétences pour les professionnels du BTP, nécessitant une adaptation des programmes de formation.

L'exemple du **métier de couvreur** illustre le décalage entre les compétences enseignées et celles exigées par les employeurs à l'horizon 2030. Selon la note d'analyse de France Stratégie de son édition rénovation énergétique des bâtiments de décembre 2023, **Les compétences émergentes identifiées par la branche ne figurent pas encore dans les fiches métiers du ROME 4.0 ni dans les certifications du RNCP.**

La **spécificité** des **compétences émergentes** exige une adaptation des référentiels professionnels existants. Cette adaptation s'avère insuffisante, car **elle se focalise principalement sur les métiers de l'enveloppe et ne propose pas une vision transverse des gestes de rénovation.**

L'**adaptation des programmes de formation** est indispensable pour garantir l'employabilité des professionnels et répondre aux besoins des employeurs. Cela implique un **renforcement des compétences techniques et transversales**, ainsi qu'une prise en compte des **enjeux environnementaux**.

Le décalage entre les compétences décrites dans les formations pour le métier de couvreur et les besoins réels des employeurs est principalement lié aux **transitions numériques, écologiques et énergétiques**. Pour pallier cet écart, il est important d'adapter l'offre de formation autour de ces compétences :

Renforcer les connaissances en matière de pratiques d'efficacité énergétique

Renforcer les connaissances en matière de pratiques écologiques et durables

Intégrer des modules de formation sur les technologies numériques

Compétences transversales : gestion de projets, coordination interdisciplinaire, ...

Le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) lié au **métier de la couverture** : Installateur de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en couverture (enregistré à France Compétences) permet de faire reconnaître les compétences et savoir-faire nécessaires au regard de l'évolution du métier*

Cette certification permet aux employeurs de disposer de candidats ayant acquis des compétences spécifiques à un domaine ou un métier. Cela assure l'adéquation entre les besoins de l'entreprise et les compétences des candidats.

<https://www.metiers-btp.fr/wp-content/uploads/2023/01/077-Fiche-Identite-2022-Installateur-de-panneaux-solaires-thermiques-et-photovoltaïque-en-couverture.pdf>

L'analyse des compétences acquises lors des formations concernent l'ensemble des formations disponibles en région pour le métier de couvreur avec un focus sur :

- ▶ Le CAP couvreur (RNCP35889) ;
- ▶ Le BP couvreur (RNCP32239);
- ▶ Le TP - Couvreur-zingueur (RNCP36101)

La technologie d'analyse textuelle utilisée pour cette analyse est celle développée dans le cadre du projet IBC, accessible sur la plateforme :

<https://www.besoins-competences-entreprises.fr/#/>



L'analyse a été réalisée en effectuant une lecture homogène des descriptions disponibles sur le site de France compétences :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/



Sources de données

Cette étude s'appuie sur un ensemble de données provenant des organismes suivants :

- ▶ Insee Recensement de la population, pour les données sur les caractéristiques des emplois ;
- ▶ Le site de l'observatoire des métiers du BTP
- ▶ France Travail, pour les données sur les demandeurs d'emploi et le marché du travail ;
- ▶ Le rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, pour les données de formation ;
- ▶ France compétences, pour les données de certifications RNCP ;
- ▶ Plateforme IBC, pour les données d'analyse de compétences d'emplois et formations.



ALFA
CENTRE-VAL DE LOIRE



Identification des Besoins en Compétences des Entreprises



identificationdescompetences@alfacentre.org

www.besoins-competences-entreprises.fr



Retrouvez-nous sur LinkedIn

Retrouvez les éditions précédentes sur
gipalfa.centre-valdeloire.fr